

Conférence OHADAC

Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires dans la Caraïbe

24 octobre 2019

Lieu : Palais des sports et en extérieur au Gosier

8h – 12h30

8h – 8h30 : Enregistrement

8h30 – 9h : Mots de bienvenue :

- Patrick Vial-Collet, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Îles de la Guadeloupe (CCIIG) ;
- Charles Nicolas, Bâtonnier du Barreau de la Guadeloupe, St Martin et St Barthélémy

9h – 10h :

Panel 1 : Pourquoi l'OHADAC : le choix des institutions caribéennes en faveur de la sécurité juridique dans la zone Caraïbe

- La sécurité juridique au cœur de l'intégration économique, juridique et institutionnelle des territoires caribéens
Sir Dennis Byron, ancien Président de la Cour Caribéenne de Justice (à confirmer)
- L'OHADAC : bilan de la première phase et perspectives pour la seconde phase
Catherine Sargenti, Magistrat, Présidente d'ACP Legal

Le projet OHADAC est cofinancé par le programme INTERREG Caraïbes au titre du Fonds Européen de Développement Régional

1

- Les besoins en sécurité juridique des entreprises dans le cadre de nouveaux flux d'échanges inter-caribéens : point de vue de la CCIIG, chef de file du projet
Patrick Vial-Collet, Président de la CCIIG
- La place de l'OHADAC dans les initiatives d'intégration institutionnelles du CARICOM et de l'OECD
Elma-Jean Isaac, Ambassadeur de Ste Lucie auprès de l'OECD et du CARICOM ; Secrétaire Permanent du Cabinet du Ministère des Affaires Etrangères de Ste Lucie
- Les Barreaux acteurs de la coopération régionale: les avocats conseils, médiateurs et arbitres
Charles Nicolas, Bâtonnier du Barreau de la Guadeloupe, St Martin et St Barthélemy

Modérateur :

Catherine Sargenti, Magistrat, Présidente d'ACP Legal

10h - 11h:

Panel 2 : Les services de médiation dans la zone OHADAC au service des acteurs caribéens

- La médiation soutien aux institutions de la Caraïbe : la médiation judiciaire
Evelyne Démocrite, Avocat au Barreau de la Guadeloupe, St Martin et St Barthélemy, ancien Bâtonnier
- Pourquoi un centre de médiation ? Le futur Centre d'arbitrage et de médiation OHADAC garant de l'intégrité de la procédure de médiation
Romain Carayol, Médiateur, Avocat au Barreau de Paris, Secrétaire Général de la Fédération française des Centres de médiation
- A la croisée de l'arbitrage et de la médiation : le « Med-Arb » et son intérêt pour les entreprises
Christelle Reyno, Avocat au Barreau de la Guadeloupe, St Martin et St Barthélemy (à confirmer)

Modérateur : Marie-Camille Pitton, Avocat au Barreau de Versailles, Attorney at law (New York), Consultant pour ACP Legal

11h - 11h15 : pause café

11h15 - 12h15 :

Panel 3 : Les services d'arbitrage dans la zone OHADAC : pour un contentieux des affaires sécurisé

- Pourquoi l'arbitrage dans la Caraïbe ? Avantages de l'arbitrage pour les entreprises caribéennes
Jean-Yves Belaye, Avocat au Barreau de Guadeloupe, St Martin et St Barthélemy, ancien Bâtonnier
- Le développement de l'arbitrage dans la Caraïbe : les avantages d'un centre régional OHADAC
Francisco Victoria-Andreu, Arbitre international et Consultant (Etats-Unis ; France ; Cuba ; Mexique)
- L'efficacité de la clause d'arbitrage OHADAC
Jérémy Jourdan Marques, Professeur de droit privé, Université des Antilles
- Présentation des fonctions du futur Centre OHADAC
Marie-Camille Pitton, Avocat au Barreau de Versailles, Attorney at law (New York), Consultant pour ACP Legal

Modérateur : Marie-Camille Pitton

12h15 - 12h30 : mots de clôture

- Sir Denis Byron (à confirmer)